

🔀 Règlement du Tournoi FIDE d'Agneaux

Article 1 - Organisation

Le tournoi est organisé par le Club Échecs Agneaux-Saint-Lô, au 1 impasse de la Palière, 50180 AGNEAUX.

Le tournoi est homologué FIDE et comptera pour le classement international (Elo FIDE).

Article 2 – Système de jeu

- Système suisse (système Haley) en 5 rondes.
- **Cadence**: 60 minutes + 30 secondes par coup dès le premier coup.
- Les appariements seront effectués à l'aide du logiciel Sharly-Chess.
- Le **classement final** sera établi selon les points marqués, puis les départages suivants :
 - 1. Buchholz tronqué,
 - 2. Confrontation directe,
 - 3. Nombre de victoires,
 - 4. Buchholz.

Article 3 – Horaires

Étape	Date	Heure
Fin du pointage (obligatoire si non payé)	Samedi 29 novembre	13h00
Ronde 1	Samedi 29 novembre	13h15
Ronde 2	Samedi 29 novembre	16h30
Ronde 3	Dimanche 30 novembre	9h30
Ronde 4	Dimanche 30 novembre	13h15
Ronde 5	Dimanche 30 novembre	16h30
Remise des prix	Dimanche 30 novembre	19h00

Les joueurs doivent être présents à l'heure de la ronde.

Tout retard supérieur à **15 minutes** entraîne la **perte de la partie par forfait**.

Article 4 – Participation

- Le tournoi est **limité à 42 joueurs**.
- L'inscription n'est validée qu'après paiement et présence confirmée avant la fin du pointage.

Article 5 – Règlementation FIDE

Le tournoi se déroule conformément :

- aux Règles du jeu d'échecs FIDE en vigueur,
- et au **Règlement FIDE des tournois à cadence rapide (cadence standard de 60'+30").**Toute réclamation doit être adressée à l'arbitre principal dans un délai de **15 minutes après** la fin de la partie.

Article 6 – Fair-play et comportement

- Les téléphones portables et appareils électroniques doivent être **éteints** pendant les parties. Aucun joueur ne doit avoir sur lui de tels appareils (même éteints).
- Tout sonnerie ou utilisation non autorisée entraînera la **perte de la partie**.
- Les joueurs doivent respecter les règles de **fair-play** et l'esprit sportif du jeu d'échecs.

Article 7 – Arbitre et direction du tournoi

• Arbitre principal: Hubert BENETEAU

Directeur du tournoi : Hubert BENETEAU

Les décisions de l'arbitre sont **sans appel** dans le cadre du tournoi.

Article 8 – Récompenses

Les prix seront remis à l'issue de la 5^e ronde, lors de la **cérémonie à 19h00**. Un joueur ne peut recevoir **qu'un seul prix**.

Article 9 – Acceptation du règlement

Toute inscription au tournoi vaut acceptation complète du présent règlement.

Le club se réserve le droit d'apporter des ajustements en cas de nécessité.